

15.11.2021

## **Une déchèterie, pas un grand écopoint**

### **Postulat**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,  
Chères et Chers Collègues,

La commune de la Tour de Peilz possède un écopoint d'une grande taille et non une déchetterie. Pour un bassin de population tel que celui de notre ville, il vient nécessaire d'avoir une déchetterie digne de ce nom.

Au temps de l'urgence climatique, le tri et surtout la revalorisation des déchets devient primordiale. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus faire comme si les ressources naturelles étaient inépuisables. Les métaux, par exemple, se raréfient et leur coût ne cesse d'augmenter. Le recycler est donc un enjeu à moyen et long terme.

La commune demande une taxe "ordure" de 80.- par personne et cet argent demande de répondre à un système de tri des déchets qui soit optimum.

Notre voisine la commune de Montreux a fait ses preuves en offrant à sa population la possibilité de trier ses déchets de manière plus efficiente.

Valoriser les déchets implique de réutiliser un maximum de matières différentes et de s'adapter constamment à l'évolution du marché des déchets.

Recycler signifie aussi s'assurer certains revenus en vendant ses déchets. Pour que les matières puissent être bien revendues, elles doivent être aussi "pures" que possible.

Au vu de ce qui précède, je demande à la commune de faire une étude répondant aux questions suivantes :

- Quelle est la pertinence du recyclage déjà existant à la commune ? peut-on encore l'améliorer ?
- Quelles sont les objectifs de revalorisation que la commune s'est fixée ?
- Quels déchets pourraient encore être valorisés ? A quel coût ?
- Quels seraient les avantages d'un regroupement de communes pour la valorisation de certains déchets comme c'est déjà le cas pour la collecte des déchets ménagers, du papier et du compost, au domicile des habitants ?
- Est-ce que les conditions d'accès à la déchèterie, mais aussi de stockage seraient le plus favorables au tri et à la valorisation des déchets
- Est-ce qu'une prolongation d'ouverture de la déchèterie est envisagée ?

Au lendemain de la COP26, on remarque que le changement ne viendra pas des Etats mais que c'est depuis la base qu'il faut pousser. Et les communes doivent être un moteur de ce changement.

Je souhaite que ce postulat soit transmis à une commission ad hoc pour examen.

Julien Neveu  
Les Vert-e-s

**Rapport de la commission chargée d'étudier à la prise en considération du postulat de M. Julien Neveu (LV) « Une déchèterie, pas un grand écopoint. »**

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée était composée de la façon suivante :

Mireille Cornaz, présidente-rapporteuse  
Michel Chappuis  
Roger Urech  
André Gruaz  
Julien Neveu  
Nina Hauri  
Nathalie Demarta

La commission s'est réunie le 14 février 2022. La Municipalité était représentée par Mme Elise Kaiser. M. Hervé Richoz, chef de la voirie l'accompagnait.

Les commissaires se sont penchés sur les questions posées dans ce postulat :

1.- Quelle est la pertinence du recyclage déjà existant à la commune ? Peut-on encore l'améliorer ?

Le postulant aimerait savoir ce que l'on trie. Quels sont les objectifs et qu'est-ce qui pourrait être encore mieux récupéré ? Un tri plus grand pourrait être fait dans les bennes. Comment cette amélioration du tri pourrait-elle se faire. A la déchèterie un employé est à la disposition des usagers mais cela ne suffit pas. Il faudrait promouvoir un meilleur tri pour une meilleure valorisation.

En théorie, 24 types de déchets sont récupérés, cf le mémo qui est très bien fait. Aujourd'hui le papier et le carton sont séparés ce qui n'était pas le cas avant. Les appareils ménagers devraient être rapportés dans les points de ventes mais les gens l'ont oublié. Pour les entreprises, les conditions de reprise des déchets sont particulières, les grandes quantités de déchets doivent être transportés directement à la Satom à Monthey, ou être évacués par les filières spécifiques à la profession. Les métaux sont récupérés par des ferrailleurs. L'aluminium n'est plus récupéré car trop d'autres déchets sont incorporés dedans (excepté les canettes).

Pour tous les commissaires une information précise sur ce tri serait nécessaire : Information dans les écoles, à la population. La Municipalité pense le faire sous forme de flash régulier par le biais du journal communal.

2. Quelles sont les objectifs de revalorisation que la commune s'est fixée ?

3. Quels déchets pourraient encore être valorisés ? A quel coût ?

La revalorisation n'est pas toujours possible. A la Satom, 1600 tonnes de déchets pour la méthanisation ont dû être incinérés car il y avait trop d'autres déchets dedans.

Où vont les déchets qui ont été récupérés ? Tout ne va pas à la Satom, des habits vont en Belgique puis au Ghana ? Une émission de TV a montré les limites et inconvénients de ce recyclage.

Le transport et la transformation du plastique (à la cimenterie ou en Suisse Allemande) coûte 800 francs la tonne à la commune de la Tour de Peilz, alors que son incinération à la Satom coûte 110.- Cette incinération produit aussi de l'électricité et du chauffage à distance. Il faudrait donc établir un écobilan complet pour savoir si un recyclage vaut la peine.

Plus d'informations sur les recyclages seraient souhaitables (quantités, destinations, coûts)

A la Tour de Peilz, 53 % des déchets sont pris en charge séparément pour le recyclage. Les ordures ménagères incinérées représentent 188kg/habitants. La moyenne du bassin versant de la Satom est 222kg. Nous sommes donc « des bons » élèves. L'objectif de la commune est d'atteindre le 60%. Comment va-t-elle le réaliser ?

4. Quels seraient les avantages d'un regroupement de communes pour la valorisation de certains déchets comme c'est déjà le cas pour la collecte des déchets ménagers, du papier et du compost, au domicile des habitants ?

Mme Kaiser nous informe que des réunions ont déjà lieu avec les autres communes de la Riviera. Ces questions y sont traitées.

5. Est-ce que les conditions d'accès à la déchèterie, mais aussi de stockage seraient le plus favorables au tri et à la valorisation des déchets ?

6. Est-ce qu'une prolongation d'ouverture de la déchèterie est envisagée ?

Pour le postulant, les conditions d'accès ne sont pas les meilleures, la déchèterie est petite en capacité. Est-ce qu'une déchèterie libre d'accès encouragerait les personnes, à y aller plus souvent ? Comme il faut passer sa carte de déchèterie sur la borne, la commune sait à quelle fréquence viennent les gens. En fait une grande partie de la population, en possession d'une carte, ne vient jamais à la déchèterie. Pour d'autres gens c'est un lieu de « promenade », de rencontre avec d'autres habitants.

La déchèterie libre ne semble pas la meilleure solution. La personne responsable est de bon conseil pour le tri. Si cela n'est pas fait la valorisation n'est plus possible.

En semaine la déchèterie est fermée le matin car des camions viennent vider les bennes. Faut-il vraiment toutes ces matinées pour les camions ? Le samedi matin il y a peu de monde, ce qui n'est pas le cas l'après-midi. Il y a la file. A titre de comparaison, Blonay (site de la Baye) et Saint-Légier (site du Chapon) ouvrent tous les après-midis, plus le samedi de 9h à 17h.

La ressourcerie a été agrandie. Elle donne une seconde vie à des livres, à des jouets et différents objets. Les appareils électriques n'y ont pas place à cause du danger qu'ils peuvent présenter en cas de défectuosité. De même l'électronique, à cause de la protection des données.

La commune de Montreux a été citée par le postulant pour sa déchèterie plus efficiente, mais cette commune a un bassin de population plus important (26 000 habitants). Dans cette commune la taxe d'incinération est incluse directement dans les impôts. Il y a 5 fois plus d'EPT à Montreux pour la faire fonctionner. Le principe de base de la déchèterie c'est qu'elle doit s'auto-financer. Si la commune veut engager du personnel supplémentaire, elle doit trouver des ressources supplémentaires. Les recyclages du PET, du verre rapportent de moins en moins. La taxe « ordure » a été augmentée il y a 2 ans. Où trouver ces ressources supplémentaires ?

Certains ont encore proposé d'autres pistes. Ils ont évoqué un lieu de réparation : "Repair coffee". Un agrandissement de la déchèterie sur les terrains adjacents.

Un autre commissaire nous a présenté le problème de 3 conteneurs pour déchets verts situés au Chemin de Béranges, au-dessus de la PC. Ceux-ci sont trop hauts. Il est difficile d'y mettre les sacs. De plus leur contenance est insuffisante, donc ils sont souvent pleins. Il propose d'imiter Montreux et de placer des bennes avec couvercles comme celle de l'écopoint au-dessus de Chailly.

A la fin de cette séance les commissaires ont été dans l'ensemble satisfaits des réponses.

### **Conclusion**

Au vote, 3 personnes acceptent de transmettre ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport et 4 personnes se sont abstenues.

Au nom de la commission

Mireille Cornaz, présidente-rapporteuse

La Tour-de-Peilz, le 28 février 2022